

PROCÈS-VERBAL

BUREAU RESTREINT DU COMITE DE DIRECTION

Réunion du : à :	19 juin 2023 18h00
Présidence :	M. Antonio TEIXEIRA
Présents :	MM. Paul HERRERO, Patrick BASTGEN

Le Président Antonio TEIXEIRA ouvre la séance à 18h00 et souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

LABELS

A la Suite à la présentation de l'étude des dossiers Labels par la Commission Régionale de Labélisation qui donne un avis favorable :

1. JEUNES FFF - CREDIT AGRICOLE:

- 39 candidatures éligibles.
 - o 24 candidatures niveau « ESPOIR »
 - 8 candidatures niveau « EXCELLENCE »
 - o 7 candidatures niveau « ELITE »
- **Le Bureau Restreint du Comité de Direction valide ces 39 candidatures (Voir listing en annexe)**

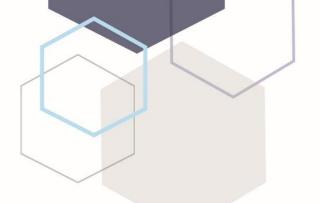
2. ETUDE DES DOSSIERS DES ECOLES FEMININES DE FOOTBALL

- > 23 candidatures éligible.
 - o 15 candidatures niveau « BRONZE »
 - o 6 candidatures niveau « ARGENT »
 - 2 candidatures niveau « OR »
- **Le Bureau Restreint du Comité de Direction valide ces 23 candidatures (voir listing en annexe)**

3. ETUDE DES DOSSIERS AVEC MOTIF ENTRAINANT UN RETRAIT DE LABEL :

Nous rappelons que dans le règlement du Label Jeunes FFF – CREDIT AGRICOLE, que :

- Le Label Jeunes FFF CREDIT AGRICOLE est valable à compter de la date d'obtention, et ce pendant les trois saisons qui suivent celle de la délivrance du Label.
- Le Label Jeunes FFF CREDIT AGRICOLE peut être retiré à tous les clubs pendant cette durée de validité en cas d'événement d'importance majeure remettant en cause le respect des critères qui ont permis au club d'obtenir ce Label et/ou d'un événement remettant en cause le projet du club (ex : sanction disciplinaire importante frappant le club et notamment ses dirigeants pour des comportements contraires à l'éthique.







La Commission Régionale de Labélisation propose au Comité de Direction de la Ligue d'appliquer le chapitre 4, article 10 et 11, du règlement du Label Jeunes FFF Crédit Agricole à la suite d'une décision prise par une commission disciplinaire d'une instance à l'encontre d'un membre du club, quelle que soit la catégorie de pratiquant concernée (jeunes, football féminin, futsal, seniors, vétérans), durant la période de validité du Label Jeunes.

La Commission Régionale de Labélisation propose au Comité de Direction de la Ligue de retirer le Label.

- FC DROUAIS DREUX => entraineur adjoint suspendu 2 ans pour coup sur l'entraineur adjoint adverse.
- F.C. DE L'OUEST TOURANGEAU 37=> éducateur suspendu 9 mois pour violation des RG et manquement à la chartre d'éthique.
- CS MAINVILLIERS Football => éducateur suspendu 9 mois pour fraude.
- Le Bureau Restreint du Comité de Direction valide cette proposition.

4. ETUDE DES DOSSIERS AVEC MOTIF AYANT ENTRAINE UN RETRAIT DE LABEL :

La Commission Régionale de Labélisation propose au Comité de Direction de la Ligue aux clubs du BOURGES FOOT 18 de pouvoir déposer une candidature de label jeunes et féminines à compter du 1er septembre 2023.

Et du FC de MONTLOUIS de pouvoir déposer une candidature de label jeunes à compter du 1er septembre 2023.

Le Bureau Restreint du Comité de Direction valide cette proposition.

Fin du Comité Directeur: 19h00

Le Président, Antonio TEIXEIRA

Le Secrétaire Général Patrick BASTGEN

Publié le 22/06/2023